

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- **Nome du produit** **DETAR SPECIAL WC**
- **Type d'utilisation** **Détartrant visqueux pour WC**
- **Fournisseur**  Via G. Di Vittorio 55 CO.IN.OVA. 2 - 15076 OVADA (AL)
Tel ++39 0143 80494 Fax ++39 0143 823068
info@kemikaspa.com www.kemikaspa.com
- **Tel. en cas d'urgence** Tel. Hôpital antipoison François Vidal 01 40 05 48 48
++39 0 143 80494 / ++39 336 688893 / ++39 0 10 3725610
- **E-mail responsable de la FDS** servizio.clienti@kemikaspa.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit selon la Directive 1999/45/CE: IRRITANT

- Peau** Irritant pour contact prolongé avec la peau
- Yeux** Irritant pour contact direct
- Ingestion (classification Hodge – Steiner)** Légèrement dangereux
- Inhalation** Pas dangereux

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nome chimique	N CAS	N EINECS	Conc. %	Classification du composant au 100%	
Acide phosphorique	7664-38-2	231-633-2	< 25%	C	R34
Agent de surface non ionique	68439-46-3	-	< 5%	Xn	R22 R41

4. PREMIERS SECOURS

- Peau** Rincer avec bien de l'eau.
- Yeux** Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- Ingestion** Rincer la bouche avec de l'eau et consulter immédiatement un médecin
- Inhalation** Pas pertinent car le produit n'est pas dangereux pour le système respiratoire

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction en cas d'incendie-explosion Pas pertinent. Le produit n'est pas combustible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Récupérer le produit et l'éliminer selon les normes nationales et locales en vigueur. Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface, des eaux souterraines et du sol. En cas de contamination alerter les autorités.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conserver le produit dans un endroit frais. Bien fermer le récipient après l'usage.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Peau** Gants (matériel pvc ou caoutchouc ; voir Norme EN 374)
- Yeux** Lunettes de protection
- Ingestion** Conserver uniquement dans le récipient d'origine
- Inhalation** Pas pertinent car le produit n'est pas dangereux pour le système respiratoire

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

• Aspect	Liquide bleu	• Point de fusion	Environ 0°C	• Poids spécifique	1,130 g/ml
• Odeur	Voir point 16	• Point d'éclair	Pas inflammable	• Solubilité dans l'eau	Soluble
• pH	1.0 ± 0.2	• Auto inflammabilité	Pas pertinent	• Solubilité dans l'huile	Insoluble
• Point d'ébullition	Environ 100°C	• Pression de vapeur	Comme eau	• Combur./Explos.	Néant

10. STABILITE ET REACTIVITE

Le produit est stable. Il ne présente pas aucune réaction particulière, mais seulement celles typiques d'une substance moyennement alcaline.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Composant	Ingestion			Inhalation		
	Paramètre	Valeur	Source	Paramètre	Valeur	Source
Acide phosphorique	LD50 (ori-rat)	1530 mg/kg	Sax's 10 th ed.	VLE (8 h)	1 mg/m ³	Loi italienne DL 81/2008
Agent de surface non ionique	LD50 (ori-rat)	> 2000 mg/kg	MSDS	-	-	-

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- **Biodégradabilité des tensioactifs présents dans la formule** Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- **Indications pour le traitement des eaux résiduaires** Récupérer les eaux résiduaires et les éliminer selon les normes nationales et locales en vigueur.
- **Toxicité aquatique** Agents de surface non ioniques: LC50 Brachydanio rerio: 2-11 mg/l – LC50 Dafnia: 4-50 mg/l – Inhibition de la croissance des algues: 20-50 mg/l

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- **Élimination du matériel** Récupérer le produit et l'éliminer selon les normes nationales et locales en vigueur.
- **Élimination du récipient** Utiliser entièrement le contenu et éliminer le récipient selon les normes nationales et locales en vigueur

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas sujet à Normes ADR, IMDG et IATA

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification, les étiquettes et l'emballage ont été effectués selon la Directive 1999/45/CE et modifications suivants

- **Symbole**



IRRITANT

- **Phrases de risque**
 - R41** Risque de lésions oculaires graves.
 - R38** Irritant pour la peau
- **Conseils de prudence**
 - S2** Conserver hors de la portée des enfants.
 - S24/25** Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 - S26** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
 - S36/37/39** Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

Composition chimique – Reg. (CE) n. 648/2004:

- Agents de surface non ioniques conc. < 5%

Contient tensioactifs avec biodégradabilité primaire minimale de 90% et biodégradation aérobie complète conforme au Reg. (CE) n. 648/2004

16. AUTRES DONNEES

Pour l'utilisation du produit suivre les indications données dans la fiche technique et l'étiquette du produit. Le produit est disponible en deux différents parfums : **Detar Special WC** (parfum floral) et **Detar Special WC Almond** (parfum amande)

Références normatives

- Loi italienne D.L. N. 152/2006 sur l'environnement
- Loi italienne D.L. N. 81/2008 sur la sécurité et la santé au travail
- Normes ADR sur le transport des marchandises dangereuses sur route
- Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses
- Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents
- Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
- Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

Légende des dangers des composants purs indiqués au point 3:

Symboles	C	Corrosif
	Xn	Nocif
Phrases R	R34	Provoque des brûlures.
	R41	Risque de lésions oculaires graves
	R22	Nocif par ingestion.